

**« Mémoires des migrations et temps de l'histoire »
colloque international
Cité nationale de l'histoire de l'immigration
(Paris, 23 et 24 novembre 2012)**

Angéline Escafré-Dublet

Au cœur du débat sur les usages publics de la mémoire, le colloque « Mémoires des migrations et temps de l'histoire » réunissait à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, à Paris, les 23 et 24 novembre 2012, les contributions de chercheurs internationaux sur les enjeux de mémoire portés par les phénomènes migratoires dans nos sociétés contemporaines. Les nombreux cas nationaux représentés et les différentes échelles d'observations adoptées permettaient de saisir les multiples facettes de cette question. En effet, il était souligné dès l'introduction par Marianne Amar que migrations et mémoires devaient se comprendre au pluriel, car l'articulation des mémoires individuelles est aussi importante que la formation d'une mémoire collective, et les migrations sont un objet particulièrement pertinent pour apprécier ces différentes logiques. La migration est une aventure individuelle ou familiale, tout autant qu'elle s'inscrit dans des dynamiques de groupes et interroge les cadres nationaux. Elle donne lieu à des récits plus ou moins transmis par leurs protagonistes et fait l'objet d'évocations, voire de célébrations, plus ou moins fidèles. Le colloque offrait une palette riche de cas d'étude qui permettait d'explorer ces questions. Il consistait en une succession de dix tables rondes de trois à quatre contributions chacune, discutées par un modérateur¹.

Les deux premières tables rondes étaient consacrées à la construction des mémoires nationales et posaient concrètement la question de l'usage politique du passé dans des contextes nationaux différents. Olaf Kleist et Maria Isabel Joao ont mis en lumière un glissement intéressant de deux nations aux caractéristiques migratoires pourtant contrastées – le Portugal et l'Australie – mais qui ont revisité leur passé impérial à la lumière des mouvements migratoires. Ainsi, Olaf Kleist démontre comment la fête nationale australienne est passée de la commémoration de l'arrivée des premiers colons à la célébration de la contribution des immigrés à la nation. Tandis que Maria Isabel Joao montre comment la fête nationale portugaise, célébrée le jour de la mort du poète Camoes, digne héraut de l'époque des navigateurs et témoin de sa splendeur, s'est utilement trouvée réinvestie en journée des communautés portugaises dans le monde. Sur fond de représentations de caravelles, les luso-descendants du XXI^e siècle sont invités à célébrer la nation portugaise dans

¹ Pour le programme complet, voir : <http://www.histoire-immigration.fr/2012/1/memoires-des-migrations-et-temps-de-l-histoire> [lien consulté le 07/12/2012].

une politique active du gouvernement qui vise à entretenir les liens avec sa diaspora (en particulier, à des fins économiques).

À travers ces usages politiques du passé, l'entretien d'une mémoire nationale en lien avec l'immigration ne se fait pas sans quelques accommodements. On peut ainsi voir l'intérêt des autorités australiennes à évacuer les heures troubles de la conquête pour chérir l'arrivée, moins problématique, s'il en est, des immigrés. En outre, Tony Kushner démontre que les entreprises d'entretien de la mémoire des migrations en Grande-Bretagne (muséales, en particulier) sont souvent réalisées au service d'un discours national qui vise à mettre en évidence la tradition d'accueil et de tolérance du pays. Confrontés à ces processus actifs de construction d'une mémoire collective des migrations au Royaume-Uni, les historiens ne doivent pas craindre de révéler les heures sombres de l'histoire de l'immigration dans ce pays, comme les déportations et les expulsions de réfugiés.

Face à l'intervention des pouvoirs publics dans les mobilisations mémorielles, Najette Rezzag Charpentier opère une distinction en fonction des niveaux de responsabilité. Dans le cas français, elle oppose le rôle des agents de l'ancien Fonds d'action sociale, devenu FASILD (Fonds d'aide et de soutien et de la lutte contre les discriminations) puis Acsé (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances), lancés dans la valorisation des apports étrangers au patrimoine français. Ils se sont confrontés à la réticence de leurs autorités de tutelle qui ont réorienté leur action, leur donnant le sentiment de ne pas vouloir continuer à développer les sujets liés à l'histoire de la colonisation et de l'Algérie, en particulier.

La table ronde sur les mémoires de guerre et des migrations forcées permettait de traiter du cas spécifique de groupes déplacés à un moment précis dans l'histoire. La communauté d'expérience qui en résulte (tous ont connu le même impératif de départ) n'empêche cependant pas les tensions entre expérience intime et mémoire publique, surtout dans le cas d'événement douloureux. Nicole Immig montre ainsi l'importance de l'entretien de la mémoire des Grecs de la région du Pont (au bord de la mer Noire, dans l'actuelle Turquie) dans la communauté des immigrés Grecs d'Allemagne (estimée à 100 000 individus). Mais aussi les problèmes de hiérarchie de la souffrance dans les phénomènes de victimisation des individus. Dans les présentations de Patrizia Audenino sur les minorités germaniques de Hongrie, déplacées en Italie, de Meglena Zlatkova sur les minorités bulgares en Turquie et d'Andrea Sturz sur des Juifs autrichiens déportés au Canada, la force de l'entretien de la mémoire des événements vécus, ainsi que de l'entretien d'un héritage commun, apparaît centrale. Elles posent cependant la question de la construction, voire de la reconstruction du passé. Nicole Immig évoque ainsi le rôle controversé d'un historien des grecs pontiques qui aurait détourné des photos de massacres perpétrés à l'égard des Arméniens en les faisant passer pour des actes commis à l'encontre de Grecs pontiques.

Les temporalités de la mémoire se sont montrées à géométrie variable dans les contributions de la table ronde consacrée aux catégorisations. Dans un bel effort de déconstruction des usages mémoriels, Liem Khé Luguern évoque l'histoire des « travailleurs indochinois » recrutés pendant la Seconde Guerre mondiale pour venir travailler en France (constitués à 98 % de Vietnamiens). Elle confronte le contexte dans lequel elle a commencé son travail au début des années 1980, quand cette histoire n'était pas évoquée, au moment où elle a repris ses recherches dans les années 2000, quand le sort des travailleurs indochinois a fait l'objet d'articles et de

documentaires (sans pour autant que leur demande de pension n'aboutisse). En réalisant une sociologie des producteurs de mémoire, elle met en évidence le rôle des interprètes mandarins qui accompagnaient alors ces travailleurs et qui sont toujours aujourd'hui porteurs de leur témoignage (auteurs de livres, notamment). On assiste donc à des phénomènes de co-production de mémoires et les enjeux de pouvoir présents dans les colonies se trouvent ainsi réinvestis dans les conditions de transmission de la mémoire des travailleurs indochinois.

L'oubli et la réapparition du sujet sont également au centre de la contribution de Laurent Dornel et Céline Régnard sur les travailleurs chinois recrutés pendant la Première Guerre mondiale. Alors, que ces travailleurs avaient fait parler d'eux au moment de leur présence en France, ils ne sont devenus sujets d'histoire que lorsque les historiens se sont plus largement intéressés aux questions d'immigration et de xénophobie. Bruno Tur démontre lui que le passage de « lois mémorielles » espagnoles se fait dans un contexte spécifique de migrations économiques dans cet ancien pays d'émigration devenu depuis quelques années, pays d'immigration.

Une table ronde sur le cas particulier des mémoires en diaspora permettait d'aborder la question de l'entretien d'une communauté imaginaire, quand le départ du pays quitté ne renvoie pas simplement à la génération des parents mais au-delà. On voit bien qu'un travail d'homogénéisation se fait dans un renouvellement des générations qui s'étend sur le temps long. L'espace revêt une importance de plus en plus symbolique : à la fois l'espace quitté, mythique et essentialisé (pour les Arméniens en Éthiopie étudiés par Boris Alderman), en même temps que l'espace d'accueil conditionne fortement le maintien des pratiques culturelles héritées (pour les descendants d'immigrés portugais étudiés par Irène Dos Santos).

En prenant l'angle d'approche du militantisme, la table ronde sur les mobilisations se situe au cœur des usages publics des mémoires par les acteurs sociaux. On distingue, d'une part, la mémoire comme cadre de l'action militante lorsqu'on a peu de ressources : c'est le cas des demandeurs d'asile soudanais réfugiés en Israël qui utilisent la référence à la mémoire de la Shoah pour revendiquer leur droits en tant que réfugiés, sans beaucoup de succès jusqu'à ce jour (intervention de Lisa Anteby-Yemini). D'autre part, la constitution d'une mémoire devient l'objectif de l'action dans le cas des conflits entre ouvriers immigrés et secondes générations de l'immigration en France (réels ou accentués par les médias). Ils ont été suivis par la création d'associations pour la mémoire de l'immigration, comme Mémoire fertile en 1987. La distinction entre la mémoire comme cadre de l'action militante et la mémoire comme objectif de l'action est opérée par Marie-Claire Lavabre pour souligner la plasticité des usages du passé ainsi que la concomitance de ces usages. En voulant faire une chronologie de la mémoire, elle fait remarquer qu'on lisse parfois des usages contradictoires et concomitants.

Après des interventions sur les usages publics et politiques des mémoires à l'échelle du groupe, les deux tables rondes suivantes ont porté plus particulièrement sur l'échelle individuelle ou familiale, de manière à explorer la question de la transmission de l'expérience – étape constitutive de la mémoire. Le cadre familial a été exploré dans les interventions de Fanny Jedlicky, Elise Pape, Angéline Escafré-Dublet et Patrick Simon.

La question de la transmission de l'expérience migratoire apparaît essentielle parce qu'elle est à l'origine de la construction des mémoires et parce qu'elle est soumise à de nombreux obstacles : difficulté à évoquer des moments difficiles ou sélectivité

dans la restitution des parcours pour magnifier l'expérience. Dans le cas des exilés chiliens étudiés par Fanny Jedlicky, les enfants se trouvent l'objet de véritables « mandats familiaux » pour porter haut les couleurs du militantisme de gauche et de l'attachement au Chili. Pour Élise Pape, les efforts de transmission d'une histoire familiale se font dans un cadre transnational pour des familles d'immigrés marocains en France, en Allemagne ou rentrés au Maroc. Pour Angéline Escafré-Dublet et Patrick Simon, les conditions de transmission de l'histoire migratoire varient en fonction de l'origine, du niveau d'éducation et du milieu social (enquête Trajectoire et Origines de l'INED [Institut national des études démographiques] de 2008) mais aussi en fonction du contexte d'arrivée. Il est plus facile de transmettre un récit d'arrivée apaisé (être venu pour faire ses études) que rattaché à une histoire non résolue dans le contexte français comme la guerre d'Algérie. Les discontinuités dans la transmission d'une histoire migratoire liée à la décolonisation entraînent la création d'une ligne de fracture entre migration postcoloniale et européenne.

Mais la mémoire familiale est aussi constitutive d'identités fortes comme l'ont montré les contributions de Léo Mariani, Julie Voldoire et Anouche Kunth concernant les immigrés Cambodgiens, les Juifs polonais et les demandeurs d'asile arméno-soviétique, respectivement. Les questions de temporalité ont alors leur importance. Dans la contribution de Léo Mariani, la première visite au Cambodge des enfants d'immigrés cambodgiens introduit une césure et redynamise la constitution d'une mémoire familiale de la migration. D'une manière différente, l'histoire de l'exil des arméniens russes se transmet sur le temps long des parents aux enfants, puis aux petits-enfants, avec un aplanissement et une homogénéisation des récits qui permet à la mémoire familiale de s'insérer plus largement dans celle du groupe. En outre, les registres de recherche des origines évoluent eux aussi, et on s'intéresse plus à ses origines familiales aujourd'hui qu'hier, comme le souligne Nancy Green. Elle ajoute que ce type de démarche était beaucoup moins généralisé dans les années 1950 ou 1960.

Les deux dernières tables rondes portaient sur les liens entre mémoire et culture, à travers des interventions sur les productions culturelles des migrants et les politiques de patrimonialisation. Tandis que les présentations sur les productions culturelles posaient la question des formes et des supports culturels propices à la représentation de l'expérience migratoire : les documentaires sur les femmes maghrébines (Leslie Kealhofer), la musique pour les Juifs new-yorkais (Éléonore Biezunski) et le cinéma pour les immigrés russes en France, au début du XX^e siècle (Kateryna Lobodenko). La forme muséale s'impose dans les politiques de patrimonialisation. Sophie Wahnich soulignait ainsi que derrière le mandat de représentation et de valorisation des apports des immigrés aux cultures nationales, il ne faut pas négliger l'entreprise de réconciliation que représente la création d'un musée. Ceci pouvait s'observer dans les différentes entreprises muséales présentées : le musée des migrations italiennes (Paula Corti), l'exposition sur les diasporas du musée ethnographique de Rome (Rosa Anna Di Lella) et les musées locaux écossais (Laurence Gourievidis). Cette dernière table ronde d'un colloque était donc aussi l'occasion de souligner que le mandat confié à la Cité nationale d'histoire de l'immigration participait bien d'un usage politique du passé et que ses cinq ans d'exercice démontraient la différence entre une mémoire institutionnelle et la mémoire comme phénomène social.

Dans ses conclusions, Sabrina Loriga soulignait la plasticité de la mémoire. Faite de silences et d'inhibitions, divisée en strates temporelles et subjectives, la mémoire des



Histoire@Politique. Politique, culture, société – Rubrique « Comptes rendus – colloques ».
Mis en ligne le 20 décembre 2012, www.histoire-politique.fr

migrations apparaît plurielle. Plus frappant encore, le souci pour les usages politiques de la mémoire est constant dans les contributions présentées. Selon elle, il correspond à une anxiété vis-à-vis de l'unification des mémoires qui entraînerait la démolition de la mémoire des immigrés. Il semble alors que l'enjeu soit d'accroître notre capacité à accepter la pluralité des mémoires et à vivre dans le dissensus.